

L'ajournement

● (2212)

Le ministre a trouvé humiliant que j'aie l'audace de lui suggérer de consulter, pour la mise en œuvre des conclusions du rapport, un homme qui avait dirigé pendant deux ans un groupe dont le travail très utile a coûté aux contribuables une somme de l'ordre de 1.8 million de dollars. Le ministre s'est alors déclaré vraiment surpris car il pensait que le rapport était tout à fait clair et qu'il n'y avait vraiment plus rien à discuter avec le juge Hall. Je suppose que le juge Hall a pris connaissance de cette réaction du ministre ainsi que de son attitude inflexible et impassible à l'égard de la demande raisonnable que lui ont formulé d'autres députés de ce côté-ci ainsi que moi-même. Selon un article de la *Presse canadienne* il aurait déclaré à Regina, le 24 mai dernier:

On a accordé un intérêt de pure forme au rapport plutôt que d'en appliquer les recommandations.

L'article souligne entre autres choses:

Une année après la publication de son rapport sur le système de manutention et de transport du grain des Prairies, l'ex-juge en chef Emmett Hall éprouve beaucoup de déception.

«Le gouvernement fédéral a pratiquement passé outre aux recommandations contenues dans ce rapport,» a déclaré le juge Hall lors d'une entrevue.

Ces propos démentent carrément les assertions du ministre et il me semble donc que nous devrions pouvoir faire comparaître le juge Hall devant le comité pour entendre son témoignage. Mes collègues et moi-même avons combattu pour la bonne cause, et c'est ainsi que ce soir une motion a été présentée en vue de faire comparaître le juge Hall et M. Fred Anderson, président du Comité d'action des chemins de fer des Prairies, devant le comité permanent des transports et des communications. Les députés libéraux de ce comité s'y sont opposés farouchement. Ils ont tous jugé qu'il s'agissait là d'une véritable hérésie et que c'était la pire chose à suggérer, à l'exception d'un député d'arrière-ban, le député de Kitchener (M. Flynn) qui au moment de passer au scrutin, a décidé de faire preuve de courage et de rejoindre les députés de l'opposition. Je tiens à faire remarquer que ce député n'est pas tenu en odeur de sainteté par son parti. Il a perdu l'investiture de son parti dans son comté, ce qui explique qu'il soit capable de faire preuve d'indépendance d'esprit.

Nous avons donc pu adopter cette motion ce soir par neuf voix contre huit. Le secrétaire parlementaire voudrait peut-être expliquer ce qui s'est passé à cette réunion car il doit être dépité de l'adoption de cette suggestion très valable proposée par l'opposition. Ce comité, qui ne compte qu'un seul député de l'Ouest du Canada du côté libéral, a fait des pieds et des mains pour empêcher le juge Hall de comparaître. Il est inadmissible que le gouvernement intervienne dans un domaine aussi important pour l'Ouest du Canada sans se prévaloir de toutes les possibilités de faire appel aux connaissances approfondies que possède le juge Hall dans le domaine du transport du grain, et deuxièmement, quand le gouvernement prend des mesures, qu'il ne tienne aucunement compte du grand nombre

[M. Hnatyshyn.]

de recommandations de la Commission Hall, tout en prétendant les accepter.

Il sera intéressant de contre-interroger M. Fred Anderson qui fait partie du nouveau Comité d'action des chemins de fer des Prairies, afin de voir quel est le motif de la décision. Il me semble que l'un des problèmes est de savoir quelles lignes ferroviaires feront partie du réseau permanent et quelles autres seront abandonnées alors que nous ne savons pas encore quelle sera la position des exploitants d'élévateurs et des compagnies céréalières relativement à leurs propres plans. Je prétends que nous ouvrons la boîte de Pandore dans l'Ouest du Canada si on décide quelles lignes seront abandonnées ou maintenues en service alors que les sociétés céréalières n'ont pas encore décidé quelles mesures ils prendraient relativement aux élévateurs.

J'aimerais entendre le secrétaire parlementaire s'efforcer de justifier cette attitude plutôt insensée que prend le gouvernement en refusant de discuter de cette question avec M. le juge Hall et en faisant des pieds et des mains pour l'empêcher de comparaître devant le comité.

M. Maurice Harquail (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, comme le député m'a invité à formuler mes observations sur la réunion de ce soir du comité permanent des transports et des communications, permettez-moi d'informer la Chambre et le pays des tactiques d'obstruction de l'opposition officielle, ce que l'on a pu voir de façon évidente à la réunion précédente du comité également, car les députés de l'opposition ont refusé de laisser le ministre des Transports (M. Lang) répondre aux questions et se sont ainsi mis dans l'impossibilité d'interroger le ministre sur le budget principal des dépenses. Ils ont gardé la même attitude négative ce soir en ne lui permettant pas de répondre aux questions concernant le rapport de la Commission Hall. Nous en avons été témoins pendant des jours quand nous étudions le bill C-17 sur la révision du capital du CN.

● (2217)

La stratégie de l'opposition officielle ne surprend personne de ceux qui suivent les séances du comité permanent des transports et des communications. J'aimerais dire au député que j'ai modifié mon emploi du temps pour répondre à ces questions.

Le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) a pu poser de très bonnes questions au ministre des Transports. Le ministre a pu renseigner le comité à fond sur la position du gouvernement concernant le rapport Hall. Le ministre a aussi rencontré des groupes agricoles et des agriculteurs au sujet du rapport de la Commission Hall. Les députés d'en face ne devraient pas oublier que c'est le ministre des Transports qui a institué cette commission et qui a répété à maintes reprises qu'il avait l'intention de donner suite aux principales recommandations du rapport. Le rapport de la Commission Hall est clair, et le gouvernement fédéral n'a pas eu de mal à comprendre ce qu'il voulait. À preuve, les gestes que nous avons posés depuis un an pour appliquer ses recommandations.